



Éditorial

Les maires au cœur de la République

Que ce soit lors du congrès des Maires de France à Paris ou celui des Maires d'Ardèche à Annonay, en cette fin de mandat, le rôle des maires a évidemment été au centre des débats. Les parlementaires ont d'ailleurs, cet automne, largement débattu afin de renforcer les moyens ainsi que la protection des piliers de la République que sont les maires. Maintenant tous attendent, avec plus ou moins de scepticisme, la traduction de cette volonté en actes concrets.

Largement abordée lors de ces congrès, **l'organisation territoriale et le développement des territoires ruraux**, suite à la forte demande sociale d'équité territoriale qui est ressortie des mouvements récents, semblent être un objectif national dont nous suivrons aussi la mise en œuvre. Autre réflexion « sur la table » des discussions, les finances locales. Les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités avec la baisse des dotations (plus de 12% pour notre commune depuis 2014), entraînent des soucis de gestion de plus en plus importants.

Alors, que sortira-t-il de la loi

«**Engagement et Proximité**» en cours d'élaboration ? Tricotée par le Sénat, détricotée par l'Assemblée Nationale, pas de quoi rendre très optimistes les 500 000 élus locaux concernés. Contrairement à ce que pense Sébastien LECORNU (Ministre en charge des collectivités) qui déclarait en novembre : « *Je propose une série de mesures pragmatiques pour redonner du pouvoir aux maires et lever des freins à l'engagement pour attirer de nouvelles personnes à se présenter. Surtout, j'appelle à faire confiance aux élus et à leur donner plus de libertés, plutôt que de tout normer depuis un bureau à Paris...* »

Dernier GluirasInfos du mandat

Ce numéro 18 de GluirasInfos sera donc le dernier du mandat. Quelle que soit l'issue des prochaines élections, on peut imaginer (du moins je l'espère) qu'il y aura une suite à ce bulletin communal.

C'est l'occasion pour moi de vous dire que ces six années de mandat ont été enthousiasmantes tant par la découverte de l'étendue de la fonction que par les rencontres que j'ai pu faire. Je vous remercie de m'avoir fait

confiance. J'en profite pour remercier ma chère épouse, Christiane, pour sa patience et son investissement discret à mes côtés.

Comme indiqué lors de la réunion publique fin juillet, l'équipe sortante soumettra à vos suffrages, en mars prochain, une nouvelle liste constituée des sortants qui repartent, dont je fais partie, et de quelques « nouvelles têtes » qui viendront apporter un souffle nouveau en remplacement de ceux ou celles qui ne souhaitent pas poursuivre dans cet engagement.



Merci à toute l'équipe

Je tiens à rappeler avec insistance que l'image positive que peut, éventuellement, renvoyer le maire doit beaucoup au travail du conseil municipal, et plus particulièrement à celui des adjoints.

Si nos routes ont retrouvé une meilleure allure et si le réseau d'eau fonctionne toujours aussi bien, c'est à Sébastien Fougier, 1^{er} adjoint, que vous le devez. Si les nombreux chantiers ouverts depuis 2014 n'ont souffert d'aucun problème c'est qu'ils ont été

menés de main de maître par l'adjointe Marie-Laure Courthial. Enfin si le parc immobilier ne présente aucun dysfonctionnement durable c'est bien parce que François Besson, un autre adjoint, veille au grain.

Tout cela pour vous dire que le maire n'est que la composante la plus visible d'une équipe. Si l'équipe est performante alors le maire ne peut que réussir dans sa mission.

La campagne électorale qui approche et les réunions publiques qui ne manqueront pas de vous être proposées vous apporteront toutes les informations susceptibles d'éclairer votre choix du mois de mars.

En attendant la traditionnelle **cérémonie des vœux du conseil municipal, le vendredi 10 janvier à 18h**, au nom de toute l'équipe municipale je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Marc Tauleigne

Sommaire

Conseil municipal
Vie municipale
Vie de la CAPCA
Vie associative
Agenda

L'essentiel des décisions prises depuis le dernier GluirasInfos

(Compte-rendu complet à retrouver sur le site internet de la commune)

Séance extraordinaire du 31 juillet :

Les membres du conseil municipal valident par 9 voix pour et 1 abstention l'offre d'échange de parcelles entre Mr MEOT et la commune, au hameau de St Martin.

Séance ordinaire du 20 septembre :

Le Conseil Municipal,

Accepte à l'unanimité le principe d'inscription au budget 2020, de la dépense concernant l'opération « adressage » de la commune par numérotation métrique.

Vote à l'unanimité pour l'acceptation du devis de la société Paccard pour la réfection de la bélière de l'église Saint-Apollinaire avec une demande de participation de la paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Eyrieux.

Vote à l'unanimité du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Capca.

Adopte à l'unanimité le plan de formation mutualisé proposé par le CNFPT et le CDG 07.

Vote à l'unanimité pour la DM n°2 du budget Aep.

Vote à l'unanimité pour une décision modificative n°3 du budget Principal.

Vote à l'unanimité pour l'intégration au 01 janvier 2020 du budget Ccas au budget principal.

Valide à l'unanimité la prise en charge de la moitié de la prestation et du déplacement de l'intervenante « cirque » et le remboursement au Sou des Ecoles.

Décide à 9 voix pour et 1 abstention de valider l'offre d'achat des parcelles mentionnées dans le courrier de monsieur Lextrait pour un prix de 800€ l'hectare. A charge pour ce dernier de s'acquitter des frais d'actes notariés

Décide à 9 voix pour et 1 abstention de proposer à monsieur Méchin et à madame Desmaisons l'échange entre une partie du chemin communal et une partie de la parcelle 1265. A charge pour ces der-

niers de s'acquitter des frais d'actes notariés.

Vote à l'unanimité de l'interdiction des chiens au sein des logements du parc immobilier de la commune.

Approuve à l'unanimité la candidature de monsieur Marc Tauleigne en tant que représentant titulaire de la commune de Gluiras au sein des Parcs des Monts d'Ardèche.

Accorde à l'unanimité une subvention de fonctionnement de 75 € à l'association sportive du Collège de l'Eyrieux. A l'unanimité une subvention de fonctionnement de 75€ à l'association Ensemble et Solidaires et par 7 voix pour, 2 voix contre et une abstention, une subvention exceptionnelle de 140 € à cette même association.

Accorde par 9 voix pour et une contre une subvention exceptionnelle de 200€ au Comité des Fêtes pour son festival d'arts.

Informations communales :

Monuments aux morts : travaux de réchampissage. Le devis de l'entreprise Vabres est choisi au vu de l'ensemble des devis proposés. Le nom de monsieur Vialle Zéphirin oublié sera également rajouté.

Urbanisme : décisions prises depuis le conseil du 5 juillet.

DP 007 096 19 B0005 Echarleyre : accord pour pose de panneaux photovoltaïques

DP 007 096 19 B0007 La Marette : accord pour pose de panneaux photovoltaïques

DP 007 096 19 B0008 Cols : accord pour création de fenêtres en toiture

DP 007 096 19 B0009 Saint-Martin : accord pour modification d'ouvertures

DP 007 096 19 B0010 Saint-Martin : accord pour modification d'ouvertures

DP 007 096 19 B0011 Saint-Martin : accord pour modification d'ouvertures

PC 007 096 19 B0003 Les Ecluses : accord pour construction maison d'habitation

PC 007 096 19 B0004 Les Ecluses : accord pour construction abri de jardin

PC 007 096 19 B0006 Serre Broussoux : accord pour construction de deux hangars agricoles à toiture photovoltaïque

PC 007 096 19 B0007 Le Chambon : accord pour construction abri de voitures

Un pot d'accueil des nouveaux habitants est prévu ce samedi 21 septembre à partir de 11h30 sur la Place de la Liberté.

Séances extraordinaires des 4 et 25 octobre :

Le conseil municipal vote à l'unanimité, respectivement, les décisions modificatives n°4 et 5 du budget principal.

Réunion publique : « Quel avenir pour la commune ? »

Vendredi 26 juillet, à la salle polyvalente du village, la population était invitée à une importante réunion publique. Devant une soixantaine de personnes, avant d'aborder l'avenir, c'est par une analyse budgétaire sans concession, que le maire a détaillé et explicité l'endettement de la commune en reprenant l'impressionnante liste des investissements réalisés depuis 2014 malgré une perte de 40 000 €/an de dotations de l'Etat depuis la même date.

De lourds mais nécessaires investissements

De la nouvelle école en passant par l'ancienne poste, le relais de Sully, la chaufferie collective, la rénovation thermique du parc locatif, la résidence seniors, et enfin la réhabilitation de la maison Mercier, dernier bâtiment vide de la place de la Liberté, ce sont près de 2 millions d'euros qui ont été investis dans l'imposant patrimoine immobilier communal. Si l'on ajoute les 500 000 € mis dans la voirie depuis 2014, on comprendra que la dette de la commune reste importante. De 1 235 000 € en janvier 2014 à 1 050 000 € au 1^{er} janvier 2020, elle n'aura pas beaucoup baissé. Le maire n'a pas manqué de faire observer qu'une bonne part des investissements réalisés apporteront, par les loyers, un retour financier non négligeable de 30 000 € par an. Au cours de cette réunion, il a aussi été question des investissements indispensables dans certains hameaux, un peu délaissés au cours du mandat. Ainsi les habitants du Pral sont enfin raccordés au réseau communal d'eau potable. Cet investissement de 90 000 €, dont 27 500 € de subvention du Département, était vraiment urgent compte tenu du tarissement de certaines sources alimentant les 7 habitations de ce hameau. Cette extension de réseau a aussi permis de renforcer la ressource du hameau de Plos et ainsi sécuriser l'alimentation des 9 abonnés. Cependant il reste encore beaucoup à faire.

Prochaines élections

Un détour par la citoyenneté et l'indispensable équilibre entre droits et devoirs des citoyens a donné au maire l'occasion de rappeler qu'une des raisons de la démission de certains maires ruraux était en partie liée aux incivilités et autres conflits de voisinage beaucoup trop récurrents.

En conclusion de la réunion, les prochaines élections ont inévitablement été abordées puisqu'un article du bulletin de l'association Gluiras Accueil avait, quelques jours avant la réunion, révélé un échange de courrier entre Elisabeth Le Bournault ancien maire (2008/2014) et Marc Tauleigne, maire actuel. Dans son courrier Mme Le Bournault proposait au maire la constitution d'une liste commune pour 2020 ce à quoi, l'ensemble du conseil municipal a répondu par une fin de non-recevoir puisqu'il qu'il y aura bien une liste de l'équipe sortante présentée aux électeurs les 15 et 22 mars prochains.

NURY AMBULANCE TAXI
07190 ALBON D'ARDECHE
Communes de Stationnement :
ALBON D'ARDECHE - MARCOLS LES EAUX -
ST PIERREVILLE - ST SAUVEUR DE MONTAGUT
Tél. 04 75 65 62 88

Elections municipales de 2020 : Décret de convocation des électeurs

Le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixe les modalités du scrutin ainsi que la date de convocation des électeurs pour les élections municipales au dimanche 15 mars 2020 et au dimanche 22 mars 2020 pour les communes devant procéder à un second tour de scrutin.

Il précise en outre que les listes électorales utilisées pour ce scrutin seront extraites du répertoire électoral unique, et à jour des inscriptions intervenues jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin, soit le 7 février 2020, ainsi que des inscriptions dérogatoires intervenues jusqu'au 5 mars et, le cas échéant, des décisions d'inscription ou de radiation rendues par le juge. Le décret précise que le scrutin ne pourra être clos après 20 heures. Les nouveaux inscrits trouveront leur carte électorale au bureau de vote.

Rappel : les électeurs radiés des listes communales pour les élections européennes doivent se réinscrire sur la liste communale s'ils souhaitent participer à l'élection municipale de mars 2020.

Gedimat
Thierry COURBY
725, route de Valence
07380 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

thierry.courby0652@orange.fr | Tél. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54



- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- VRD
- Travaux forestiers

06 81 83 82 87
04 75 66 31 89
philippe.bertrand07@orange.fr

CHATEAU BROWN
PESSAC-LÉOGNAN
www.chateau-brown.com

Travaux

Extension du réseau AEP vers Le Pral et Plos

Même s'il a fallu attendre la fin de l'été, c'est désormais chose faite, les habitants du Pral et Antériou sont raccordés au réseau d'eau potable. Un investissement de 90 000 € HT financé par la subvention départementale de 27 500 €, par les nouveaux abonnés pour 21 000 € et par un emprunt de 40 000 € sur le budget communal AEP.

Par ailleurs ces travaux ont été l'occasion de raccorder, au réseau déjà existant, trois nouveaux abonnés à La Coste. Ils contribueront eux aussi à l'amortissement du réseau. Avec, à minima, 2 500 € par an de recettes nouvelles, cet investissement sera amorti en 16 ans ce qui est tout à fait raisonnable concernant un réseau d'eau potable.

Il convient de souligner la qualité du travail réalisé par l'entreprise Faurie dans des conditions pas toujours faciles. Un grand merci à tous les propriétaires qui ont autorisé le passage sur leur propriété et bien sûr à notre conseiller municipal, Mickaël Havond, qui avec Sébastien Fougier le 1^{er} adjoint, a assuré un suivi rigoureux de ce chantier.

Voirie encore et toujours

Comme chaque été, la voirie a largement occupé nos employés communaux : élagage des bords de route, fossés, relèvement de quelques murs en souffrance, rebouchage des trous avant le passage des goudronneurs, le travail ne manque pas et le tractopelle acquis l'an passé s'avère un allié précieux.

C'est encore un budget de près de 80 000 € HT qui, au final, aura été affecté à nos voies communales : 40 000 € pour la réfection complète de 1.5km, 20 000 € pour la maintenance annuelle (rebouchage des trous), 6 500 € pour le fauchage, 5 000 € pour les fossés et 6 000 € pour le déneigement... Ceci sans compter le temps passé par nos deux employés communaux. Ce poste récurrent pèse très lourd sur les finances communales et pourtant nous n'arrivons pas à satisfaire toutes les attentes. Je rappelle que les priorités restent les voies desservant plusieurs hameaux. Pour les voies ne desservant qu'une habitation vous devez comprendre que sans une participation des propriétaires, il deviendra de plus en plus difficile de maintenir ces dessertes en parfait état.



De la première adduction d'eau à Plos, en 1960, à aujourd'hui les moyens ont fort heureusement évolué



Un passage très difficile avant d'atteindre Antériou et l'arrivée au Pral



Travaux voirie goudronnage route Chalan



Travaux fossés à fougeyrolles



Épisode neigeux, travaux après la neige



Maison Mercier : une belle réussite

Avec un mois de retard la réhabilitation de la Maison Mercier a été achevée fin septembre. Avec ses 4 chambres, une pièce à vivre de 30 m², le chauffage assuré par la chaufferie collective communale, sa terrasse et son petit jardin, c'est une belle maison de village qui vient compléter l'imposant parc locatif communal (23 logements). Elle a immédiatement accueilli la famille de Mme Elodie POINCELET et Mr Dany DEFEVER dont trois des quatre enfants ont porté l'effectif de notre école à 32 enfants.

Cet investissement de 83 000 € HT, a été financé par les 52 000 € de subventions (Etat, Département, Région, CAPCA et SDE07) et par un emprunt de 30 000 €. Les loyers annuels de 6 000 € permettront un amortissement de l'investissement communal en 5 ans.

Épisode neigeux

L'épisode neigeux du 14 novembre a créé pas mal de désagréments. Privé d'électricité durant plus de trois jours nous avons pu constater notre dépendance à cette source d'énergie. Pas de courant pas de chauffage pour tous les logements reliés à la chaufferie collective et pas de solution alternative puisque toutes les chaudières (salle polyvalente, école) sont tributaires de l'électricité. Cela nous a conduit à investir dans un groupe électrogène afin de pouvoir chauffer la salle polyvalente pour y accueillir les personnes en difficulté, si d'aventure une telle situation se reproduit. Par ailleurs, deux poêles à pétrole sont désormais à disposition pour des situations d'urgence (familles avec enfants).

École fermée

Le vendredi, les enseignants n'ayant pu rejoindre leur poste, l'école a été fermée et de toutes manières, le chauffage, bien que fonctionnant au gaz, était à l'arrêt. Elle a repris normalement le lundi.

Ces circonstances exceptionnelles ont donné lieu à des élans de solidarité plutôt rassurants. Dès 6 heures, le vendredi matin, quelques élus débutaient le déneigement de nos voies communales en soutien d'Eric Armand et Nathanaël Viallet les deux agriculteurs qui ont en charge cette tâche. Des bénévoles s'occupaient du village et nos employés communaux sillonnaient la commune pour dégager les routes des arbres tombés sous le poids de la neige. Ils ont été bien aidés, dans ce domaine, par tous ceux qui ont fait « parler » les tronçonneuses pour dégager l'accès aux hameaux. Par ailleurs, les prêts de poêles à pétrole, réchaud à gaz et autres groupes électrogènes ont permis d'améliorer l'ordinaire de quelques foyers. Un grand merci à tous ceux qui se sont démenés sans compter et particulièrement aux équipes d'ENEDIS qui ont travaillé dans des conditions épouvantables pour rétablir le courant.

Quelques insuffisances

Malgré toute cette énergie déployée, il faut assumer quelques insuffisances. Au-delà de ne pas être en capacité de mettre une salle chauffée à disposition de la population comme le suggéraient les services préfectoraux, nous avons été défailants dans la communication pour prendre des nouvelles des personnes isolées. Sans téléphone ni internet le déplacement au domicile de ces administrés était indispensable. Heureusement les bons réflexes de voisinage ont fonctionné. Il n'en reste pas moins, que ce soit à Pelloutier, Varennes, le Goutailla, entres autres, nous avons manqué d'information pour rassurer les familles de personnes isolées. Les relais de quartier seront désormais sollicités, chacun ayant en charge quelques personnes à visiter, pour faire remonter les informations en mairie.

ÉCOLE



Rentrée scolaire

Avec un effectif de 32 élèves inscrits à la rentrée, notre école se porte bien. La mobilisation de rentrée (voir article par ailleurs) a permis de bénéficier dès les premiers jours d'une enseignante complémentaire en renfort de Marlène DESMAISONS. Bienvenue à Julie BIDART. Il s'agit d'un poste définitif de Co enseignement. Ce mode de fonctionnement semble parfaitement convenir aux deux professeurs. Le reste de l'équipe est inchangé.

Le camion à histoires passe près de chez nous

Après 5 saisons d'itinérance dans toute la France ainsi qu'à l'étranger, deux créations, 590 jours de tournée, 800 représentations pour 50 000 spectateurs et plus de 60 000 km parcourus, Le Camion à Histoire a fait peau neuve et a le plaisir de retrouver les routes de l'Ardèche pour cette nouvelle création. Pour le plus grand bonheur des enfants, il est passé près de chez nous. Il s'est installé à St Etienne de Serres pour 3 séances offertes aux enfants des écoles de Marcols Les Eaux, St Etienne de Serres et Gluiras. Une initiative du théâtre intercommunal de Privas qui porte la culture dans nos campagnes grâce au « Camion à histoires ». Ce Théâtre en itinérance proposait « Gaïa » Création 2019 par Lardenois et Cie. D'après un récit de Tāi Marc le Thanh - Adaptation & mise en scène Dominique Lardenois - Comédiennes Nadine Demange ou

Sarah Vermande - Création musicale Christian Chiron - Création images Thibault Pétrissans - Costumes Patricia de Petiville

« Je suis l'enfant. Je suis l'enfant venu d'ailleurs. Je suis l'enfant qui parle une langue étrangère. Je suis l'enfant qui porte le nom de tous les enfants venus d'ailleurs. Je suis l'enfant qui porte le nom de tous les enfants qui ont marché pour venir jusqu'ici. Je suis comme toi un enfant de la Terre. Je suis comme toi un enfant de Gaïa. »

Un matin, un petit garçon est venu nous voir dans notre Camion à Histoires ! D'où venait-il ? Pourquoi avait-il quitté son pays ? Pourquoi marchait-il seul ? Pourquoi devait-il absolument traverser le désert, la mer ? Où voulait-il aller ? Réunissant le théâtre, la création musicale, sonore et la vidéo, Gaïa nous entraîne sur les pas de ce petit garçon qui est, comme toutes et tous, un enfant de la terre. Une terre qui portait autrefois le nom de Gaïa !

Le retour des enfants de notre école : « Ce spectacle s'est déroulé dans un camion de pompiers transformé en théâtre. On pouvait y rentrer à une vingtaine. Le nom du spectacle Gaïa veut dire la terre. C'est l'histoire d'un petit garçon qui vit dans un village lointain. Il doit partir de chez lui car des méchants veulent tuer les habitants de son village. Il doit quitter ses parents qui sont trop vieux pour faire le chemin. Avant son départ, sa maman lui donne de l'eau, du pain et du lait. Son papa lui donne de l'argent. Au cours de son voyage, il va devoir traverser la forêt,

les montagnes, le désert et l'océan. Pendant la traversée de l'océan le bateau coule et l'enfant manque de se noyer. Par chance, une vague le ramène sur la terre ferme. Le petit garçon peut alors chercher une nouvelle famille. Il apprend le français et va à l'école... Nous avons bien aimé ce spectacle ! » Elogan, Chandler, Charly, Justin et Maëlis, élèves de CE2, CM1, CM2, de l'école de GLUIRAS

Projets de l'année : musique et anglais

Cycle musique

L'intervenant du conservatoire Ardèche Musique et Danse a commencé les séances. Frédéric DUMEAU intervient, une fois par semaine, depuis septembre et jusqu'en janvier 2020. Le projet « les saisons en musique » a été élaboré avec les enseignantes.

Projet en anglais

Julie JARVIS (citoyenne britannique qui habite le Haut Vernet) reste fidèle au poste. Le projet mis en place avec les enseignantes « des histoires plein la tête » occupera une bonne partie de l'année.

Spectacle de Noël

Cette année c'est l'école de St Pierreville qui a la charge d'accueillir, le 16 décembre, les écoles du réseau, pour ce spectacle de Noël. On ne peut que remercier les organisateurs pour cette belle initiative de mutualisation des moyens qui perdure.



UNE RENTRÉE SOUS TENSION



Du côté de la cantine

La réputation de notre super « cantinière » Véronique Garnier n'est plus à faire, tous ceux qui ont eu la chance de déguster ses bons petits plats s'en souviennent encore. Rançon de la gloire, la cantine est victime de son succès et chaque jour ce sont entre 25 et 30 repas (enfants + quelques adultes) qu'il faut préparer. Une aide devenait indispensable et par bonheur, Angèle Le Van Vo, locataire de la résidence Paul SERRE, s'est proposée pour venir, bénévolement, au soutien de Véronique. Merci Angèle pour votre solidarité et votre bonne humeur. Histoire de vous mettre l'eau à la bouche voici les menus proposés début novembre :

Lundi 4 : cake jambon feta / pot au feu et ses légumes (du jardin de Véronique !) / raisin.

Mardi 5 : betteraves rouges œuf mollet / gratin de courgettes et raviolis cuisse de poulet / faiselle

Jeudi 7 : mélange choux fleurettes en vinaigrette / Pâtes « crozillettes » aiguille de poulet / glace.

Vendredi 8 : pizza jambon fromage / printanière de légumes filet de cabillaud / clémentines

La situation de rentrée a causé pas mal de soucis à la municipalité et aux parents. En effet, si en juin les effectifs de l'école étaient établis à 22 élèves ils sont, du temps des vacances, passés potentiellement à 32 pour la rentrée. On peut se demander comment cela n'avait pas été anticipé aussi quelques explications s'imposent. Pour rappel, étant située au-dessus de 600 m d'altitude, l'école doit accepter les enfants à partir de 2 ans, ce que les parents ont bien compris préférant cette solution plutôt que la crèche de Beauvène à 11 km. Tous les parents concernés ont donc inscrit leur enfant, soit 3 jeunes élèves en plus dès cette rentrée.

La rançon du dynamisme communal

Par ailleurs, avec une école toute neuve (réceptionnée en février 2016), et un parc locatif attrayant tant par sa qualité que par ses loyers modérés, la municipalité s'est donnée les moyens d'attirer les familles à GLUIRAS. Depuis 2016 deux nouvelles maisons (ancienne poste et maison Mercier), propriétés de la commune, totalement réhabilitées en T5 sont venues renforcer une offre de logements communaux déjà conséquente. Un 3^{ème} logement ayant évolué de T3 à T5, par un aménagement des combles, ce sont possiblement 8 enfants supplémentaires qui pouvaient être espérés. Ils étaient au rendez-vous ! A noter que sur les 32 enfants, 17 logent dans des logements communaux ce qui valide la politique de préemption conduite par la mairie, sur les ventes des maisons du village, depuis près de trente ans. D'autre part, parmi les autres enfants, 8 sont des enfants dont les parents sont propriétaires et donc durablement installés à Gluiras, 7 seulement sont en location privée. Locations dont les propriétaires jouent aussi le jeu de l'école en privilégiant les familles avec en-

fants. Autant dire que la situation apparaît stable pour quelques temps

Un deuxième enseignant demandé

Le maire lors du dernier conseil d'école, en juin, n'avait pas manqué d'attirer l'attention sur l'augmentation prévisible des effectifs du fait de la livraison du dernier logement communal et des enfants qui allaient avoir deux ans d'ici septembre. L'arrivée, dans une location privée, d'une famille avec 3 enfants scolarisés à l'école étant venue amplifier le phénomène.

La nouvelle école a été évidemment conçue à 2 classes même si, depuis son ouverture, elle fonctionnait en classe unique faute d'effectif. Sans prétendre à l'ouverture d'une deuxième classe dès cette année, les parents et la municipalité demandaient qu'un deuxième enseignant soit affecté en urgence à Gluiras à la rentrée. En effet comment imaginer, à l'heure où le ministre Jean Michel Blanquer parle de classes à 24 élèves maximum, que Marlène Desmaisons la professeure des écoles se trouve face à 32 élèves de 2 à 10 ans et 9 niveaux, de la très petite section de maternelle au CM2. Même si elle est secondée par une excellente ATSEM, on comprendra que c'est totalement inconcevable. C'est bien pourquoi les parents et l'équipe municipale ont tiré la sonnette d'alarme et alerté l'inspection académique, le vendredi 30 août jour de prérentrée. Ils ont été entendus puisque le jour de la rentrée l'inspectrice d'Académie, Mme Pascale OLIVE, était présente accompagnée d'un deuxième enseignant temporaire, immédiatement remplacé par la nomination, dès le jeudi 05 septembre, de Julie BIDARD, pour l'année scolaire. La suite logique serait qu'une 2^{ème} classe soit définitivement ouverte à la rentrée 2020 afin que le deuxième poste devienne pérenne. Tout sera mis en œuvre pour l'obtenir.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Intervention des pompiers au-dessus de Fougeyrolles

Déploiement de pompiers un soir d'été sur le haut de la commune à la tombée de la nuit. Le jeune Quentin Rioufol avait décidé de rejoindre ses parents en montant à travers la forêt depuis Extramianoux. Une branche mal repérée a eu raison de son quad et provoqué l'accident. Gravement blessé à la jambe, Quentin a quand même pu appeler les pompiers grâce à son portable. Très rapidement l'équipe de Saint-Sauveur de Montagut était sur les lieux et retrouvait le jeune garçon. Devant la gravité de la blessure, un hélicoptère était demandé. Moins de 30 minutes plus tard, il se posait sur place et pouvait conduire Quentin aux urgences à Valence. Les parents étaient rassurés par cette prise en charge rapide. Fort heureusement, le lendemain des nouvelles plutôt rassurantes nous parvenaient. La fracture ouverte initialement redoutée n'était finalement qu'une profonde blessure à la cuisse. On peut saluer la rapidité et l'efficacité de l'intervention : merci à nos pompiers.



Commémoration du 11 novembre 1918

Une quarantaine de personnes, dont une douzaine d'élus ou ex élus et un ancien combattant multimédaillé sur des opérations en ex - Yougoslavie, se sont retrouvées autour du monument aux morts. Après la lecture du message de la Secrétaire d'Etat par le maire, la lecture des noms des morts pour la France par les élus, deux jeunes enfants de la commune ont déposé la gerbe. Cette année à la demande du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, les noms des morts pour le France en opérations extérieures en 2019 ont été cités. L'ensemble des participants s'est ensuite retrouvé dans la salle du conseil pour le verre de l'amitié et du souvenir.



La commune accueille ses nouveaux habitants



Samedi 21 septembre, à 11h30, sur la place du village autour de la fontaine, le conseil municipal avait souhaité témoigner, aux nouveaux arrivants sur la commune, son plaisir de les accueillir à GLUIRAS. Une quarantaine de personnes, plus de la moitié des familles, se sont retrouvées pour un beau moment de rencontre, en toute convivialité, qui a permis à chacun d'échanger autour du verre de l'amitié. Les président(e)s des diverses associations qui animent la vie sociale, étaient associé(e)s à cette manifestation et ont pu rencontrer de futurs adhérents.

Depuis juin 2017, dernier pot d'accueil de nouveaux habitants arrivés sur la commune, 34 nouvelles familles se sont installées à Gluiras,

soit 86 nouveaux habitants dont 64 en résidence principale. Parmi eux, on compte 10 nouveaux propriétaires dont 8 dans des maisons qui étaient vides. Tout cela traduit une belle dynamique de la commune.

CARNET

Mariage : Le maire marie son fils

Samedi 3 août, séquence émotion dans la (trop petite) salle des mariages puisque le maire de la commune célébrait le mariage de son fils Benoît avec Juliane Martin-Quiène.

Benoît, enseignant et Juliane, orthophoniste, sont domiciliés à St Gely du Fesc au nord-ouest de Montpellier. Ils ont ainsi « officialisé » une union libre de plus de 15 ans qui a vu naître Baptiste 10 ans et Anna 7 ans, lesquels, vous vous en doutez, font la joie des grands parents.



Noces d'or (50 ans de Mariage) pour Josette et Jean-Marc Passebois

Josette Savall et Jean Marc Passebois se sont mariés le 5 juillet 1969 à Saint Fortunat. Depuis leur retraite ils habitent à La Cheminas.

Accompagnés de leur grande famille, c'est autour d'un beau repas chez Krikor (l'épicerie bar restaurant du village), que cet anniversaire particulier a été dignement fêté.

Noces de diamant (60 ans de Mariage) de Georgette et André Chazel

C'est le 8 août 1959 à Gluiras que Paul SERRE a marié Georgette Bois et André Chazel qui habitent à Aunave. Ils ont eu trois enfants qui leur ont donné cinq petits-enfants et deux arrière petits-enfants. Ils étaient tous présents, le 31 août chez Krikor, pour fêter cet événement.



CAPCA : PRISE DE LA COMPÉTENCE EAU POTABLE



Rappel du contexte

La mise en application de la loi NOTRe et de la loi du 3 août 2018 s'est matérialisée par des transferts obligatoires vers les établissements de coopération intercommunale (EPCI), telles que les communautés d'agglomération, des compétences suivantes :

- « Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations » (GEMAPI) à compter du 1^{er} janvier 2019,
 - « Alimentation en eau potable » (AEP) à compter du 1^{er} janvier 2020
 - « Gestion des eaux pluviales urbaines » (GEPU) à compter du 1^{er} janvier 2020
 - « Assainissement » à compter du 1^{er} janvier 2020, mais déjà en place à la CAPCA depuis 2014
- En parallèle, la question de l'environnement, du changement climatique, de la perte de la biodiversité et de la raréfaction des ressources en eau, devient une préoccupation majeure tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle locale et constitue un enjeu stratégique, au sein des territoires communaux et bien au-delà, notamment en matière d'attractivité et de développement.

Les réflexions pour la structuration à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche de ces nouvelles compétences, s'inscrivent dans ce contexte et prennent en compte toutes les composantes du petit et du grand cycle de l'eau, pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée et plus durable de l'eau dans toutes ses dimensions. Ainsi, la structuration au sein d'un pôle unique « Eau », permettra et facilitera la coordination des actes et des décisions, la mutualisation des moyens autour d'une même vision transversale de la gestion intégrée de l'eau.

Périmètre d'exercice de la compétence AEP :

Pour les 42 communes de la CAPCA, les situations sont très diverses.

Pour certaines, l'eau potable est déjà en gestion intercommunale via un syndicat (comme le bassin de Vernoux). Elles conserveront ce mode de gestion. A l'avenir, ce sera la CAPCA qui représentera ces communes au sein du syndicat.

Pour d'autres, le service public de l'eau est délégué à un prestataire privé pour une certaine durée (comme St Sauveur de Montagut). Cette délégation de service public (DSP) ira jusqu'à son terme et la décision de poursuivre ou de changer de mode de gestion reviendra au conseil communautaire de la CAPCA.

Enfin certaines comme Gluiras sont en régie communale directe, c'est-à-dire qu'elles gèrent directement et totalement leur service AEP

Le scénario de structuration de la compétence L'organisation retenue prévoit le maintien de 3 des 5 syndicats présents sur le territoire de la CAPCA, mais débordant de la CAPCA, conformément à la loi :

Au nord, le Syndicat Rhône Crussol Pays de Vernoux reposant sur 3 EPCI à fiscalité propre, sera maintenu avec la mise en œuvre des mécanismes de représentation substitution (9 communes CAPCA).

Au sud, le Syndicat Ouvèze Payre reposant sur 2 EPCI à fiscalité propre, sera lui aussi maintenu dans les mêmes conditions (7 com-

munes concernées).

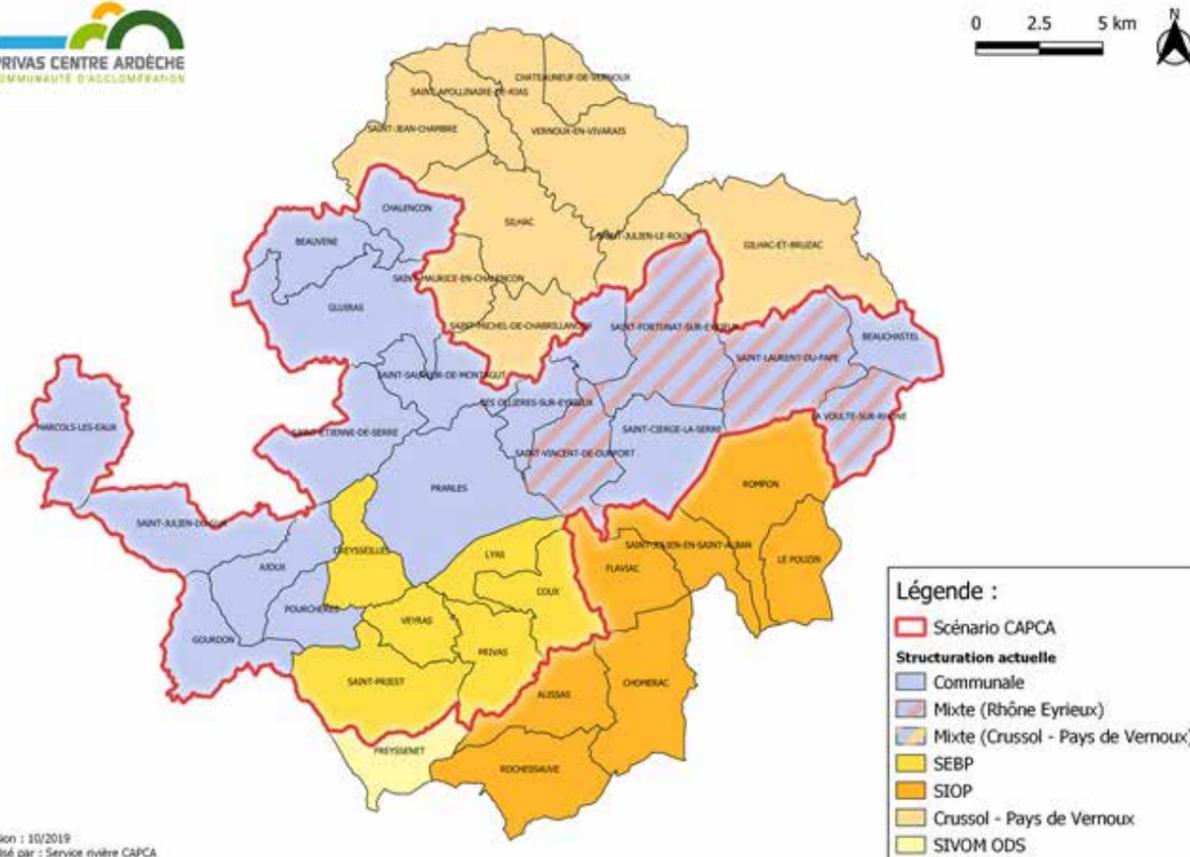
A l'ouest, Le Syndicat ODS reposant sur 2 EPCI à fiscalité propre, sera lui aussi maintenu de la même façon (1 commune concernée : Freyssenet).

Le scénario prévoit également la dissolution des syndicats SEBP et du SIVURE, puisque leur périmètre respectif est entièrement compris dans la CAPCA.

Ainsi le « Scénario CAPCA » aboutira à un service AEP étendu sur 25 communes : celles du SEBP et du SIVURE et les communes qui exerçaient leur compétence soit en régie, comme Gluiras, ou soit en Délégation de Service Public. Ce périmètre disposera de : 70 ressources en eau, 50 pompes et surpresseurs, 134 réservoirs, 595 km de réseau, 16 364 abonnés pour un volume distribué : 1 419 860 m³

La mise en œuvre organisationnelle

Elle va se matérialiser par le transfert de la totalité des agents du SEBP (15 agents : dont



Version : 10/2019
Réalité par : Service rivière CAPCA

les petites fuites. Le gros fauchage biennuel des captages sera assuré par la CAPCA (confié à une entreprise spécialisée). De même la recherche de fuites importantes, la réalisation des nouveaux branchements, les remplacements de compteurs, le gros entretien du réseau, seront à la charge de la CAPCA (marché à bons de commande).

Une clé d'évaluation des tâches annuelles a été mise en place en accord avec l'ensemble des communes en régie directe :

- Tâches techniques : 1h/abonné, 10h/captage, 15h/réservoir, 4h/km de réseau

- Tâches administratives : 0.3h/abonné

Pour nos 264 abonnés, 27 km de réseau, 4 captages et 9 réservoirs cette clé conduit à la prise en charge par la CAPCA de 547 heures « techniques » et 79 heures « administratives ». Ce qui représentera une compensation annuelle versée par la CAPCA d'un montant d'environ 12 500 €.

Même si cette compensation est quelque peu inférieure à ce que nous avons proposé, Sébastien Fougier et moi-même, lors des rencontres avec les services de la CAPCA, cela semble raisonnable d'autant que nous n'aurons plus la charge des importants débroussaillages biennuels.

Tarifs de l'eau

Pour 2020, seront appliqués les tarifs communaux 2019 à savoir : part fixe à 150 €/an, part variable 0.90 €/m³ jusqu'à 90 m³/an et 1.90 €/m³ au-delà de 90 m³/an.

Ensuite le tarif ira progressivement, par un lissage sur 5 ans (2021/2026), vers un tarif unique évalué aujourd'hui à 2.36 €/m³ (part fixe et part variable, sur une base de 120 m³/an, tarif appliqué par le SEBP).

On peut observer que sur cette base de 120 m³ un abonné de Gluiras paie aujourd'hui : 150 + 0.90x90 + 1.90x30 = 288 € soit, ramené au prix/m³ : 2.40 €/m³. Au tarif de 2.36 € il paierait 120x2.36 = 283.2 €. Pour une consommation annuelle moindre la baisse de la facture serait encore plus conséquente.

On voit donc que jusqu'en 2026, les abonnés de Gluiras ne subiront aucune augmentation. Ce

n'est pas le cas de toutes les communes car nous nous situons parmi les tarifs les plus élevés sur les 25 communes concernées par le scénario (seuls St Sauveur de Montagut et Marcols les Eaux ont un tarif supérieur).

En conclusion

Ce transfert de compétences à la CAPCA est une bonne chose pour la commune car ce service intercommunal de l'eau va nous apporter un professionnalisme que nous n'avons pas. En effet les compétences du SEBP seront désormais « mutualisés » sur les 25 communes pour des interventions techniques que nous ne pouvions pas assurer auparavant. Il est clair que face à des problèmes importants nous pourrions bénéficier rapidement de toutes les compétences nécessaires. Ceci sans pour autant perdre la proximité du service puisque les services communaux, continueront à assurer l'astreinte qui existait auparavant.

Un tableau très précis des procédures pour interventions techniques et administratives a été élaboré par les services de la CAPCA afin que les rôles de chaque signataire de la convention CAPCA / commune soient parfaitement définis.

Une série de délibérations devront être prises avant le 31 décembre pour la mise en œuvre effective de ce transfert de compétence. Le budget AEP sera transféré à la CAPCA au 1er janvier 2020, sur la base du compte administratif 2019.

Ce point n'est pas sans poser quelques questions car, en cas d'excédent, nous sommes censés transférer la trésorerie correspondante. Or il apparaît que le chiffrage exact des dépenses de fonctionnement du budget principal à affecter au budget AEP, que ce soit pour le temps de travail des employés communaux ou pour la part matérielle de leurs interventions (véhicules, et matériels divers) a longtemps été approximatif. Ainsi on pourrait très bien concevoir que l'excédent budgétaire provient d'une sous-estimation récurrente de la contribution du budget AEP au budget principal.

sarl SOUCHE
LOCATION MATERIEL BTP
AGRÉGATS - LIVRAISON

Les Bruas
07360 Les Ollières-sur-Eyrieux

04 75 30 66 82
06 72 00 39 04

Cuisine Régionale à base de produits frais du terroir
Gibiers - poissons selon saison

Sabarot

Tél. 04 75 66 60 08 - Fax : 04 75 66 62 24
charles-andre.sabarot@orange.fr
Saint pierre ville 07190

Congrès des Maires de France François Baroin appelle à un nouvel acte de décentralisation



« C'est le dernier congrès d'un mandat qui a été sans doute le plus difficile pour les maires depuis des décennies », a estimé François Baroin, le 19 novembre, en ouverture du 102^e congrès de l'AMF. Le président de l'association a égrainé les principaux sujets de tension avec l'État qui ont émaillé la mandature municipale depuis 2014 : baisse des moyens financiers sous le quinquennat de François Hollande (26 milliards d'euros), puis gel des dotations depuis 2017 - des mesures qui ont « freiné l'investissement local et fragilisé le maintien et le développement des services publics locaux », a-t-il rappelé -, baisse de certains crédits aux territoires (emplois aidés notamment), encadrement, à partir de 2018, des dépenses de fonctionnement des collectivités, suppression de la taxe d'habitation d'ici à 2021, « propos blessants et insultants à l'encontre des maires » de la part d'Emmanuel Macron, de ministres et de parlementaires, le

« pic crépusculaire » ayant été atteint fin 2018, selon François Baroin, avec le hashtag « Balance ton maire » qui pointait les élus augmentant la taxe d'habitation. Début 2019, le grand débat engagé par l'État pour tenter d'apaiser la crise des Gilets jaunes, dont les élus locaux ont été dans une grande majorité des « facilitateurs », « a remis les maires au cœur du pacte républicain » et « changé l'image que l'État pouvait avoir des élus ». Le président de l'AMF souhaite désormais capitaliser ce changement en convainquant le président de la République d'engager un nouvel acte de décentralisation par le biais du futur projet de loi « 3D » (décentralisation, déconcentration, différenciation) dont le gouvernement a annoncé une présentation avant l'été prochain. François Baroin souhaite que ce texte « acte de nouveaux transferts de compétences de l'État au bloc local, dans les domaines du logement, des

transports, de la culture, du sport, la santé ». Il suggère « de faire une évaluation convergente avec l'État du volet humain et financier de ces transferts » puis de définir un calendrier de mise en œuvre. Des groupes de travail gouvernement-associations d'élus pourraient être créés prochainement pour engager ces réflexions et permettre d'aboutir d'ici à l'automne prochain. Le président de l'AMF souhaite également travailler étroitement avec le Sénat pour élaborer ce nouvel acte de décentralisation « qui devra approfondir les libertés locales et permettre d'adapter l'action publiques aux spécificités des territoires ». François Baroin insiste : « Les collectivités locales ne sont pas des filiales de l'État, elles veulent coproduire l'action locale avec l'État dans un climat de confiance ».

Réforme de la fiscalité locale, de nouvelles précisions apportées par le gouvernement



Lors d'une audition devant la délégation aux collectivités territoriales de l'Assemblée nationale, Jacqueline Gourault (ministre de la Cohésion des territoires) et Olivier Dussopt (secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics) ont donné un certain nombre d'informations sur la réforme de la fiscalité locale – en particulier des chiffres précis sur les communes qui seront sur ou sous-compensées. Olivier Dussopt a en effet rappelé que le gouvernement avait définitivement tranché sur la manière dont sera compensée la fin de la taxe d'habitation (TH) : affectation aux communes de la part de taxe foncière actuellement versée aux départements, et une fraction de la TVA nationale pour les intercommunalités. Pour les communes, le transfert de la taxe foncière apportera « 14,1 milliards d'euros », a précisé l'ancien maire d'Annonay, soit 900 millions d'euros de moins que le produit actuel de la TH (15 milliards d'euros). Le gouvernement prévoit de combler ce déficit de 900 millions d'euros « par de la dotation ». On peut d'ores et déjà se demander comment l'État va financer près d'un milliard de dotation annuelle pour compléter le financement de la compensation en cette période de restriction budgétaire.

Deux précisions ont été par ailleurs annoncées par le secrétaire d'État : « La taxation sur les résidences secondaires sera maintenue ». Pour cela, le gouvernement entend créer « un équivalent taxe d'habitation sur les résidences secondaires ». Par ailleurs, il va « maintenir la possibilité pour le bloc local d'avoir une surtaxe sur les logements vacants ».

La révision des valeurs locatives des locaux d'habitation sera engagée « dès 2021 », selon la même méthodologie que ce qui a été fait pour les locaux professionnels. Olivier Dussopt a précisé que la collecte des données se déroulerait sur les années 2021-2022, avec un premier rapport en 2022, et qu'il faudrait plus d'une dizaine d'années pour aboutir (« on parle ici de 47 millions de locaux », a rappelé le secrétaire d'État).

Surcompensation et sous-compensation

Olivier Dussopt a également confirmé des informations qui avaient déjà filtré en donnant des chiffres beaucoup plus précis. Il y aurait, selon les simulations du gouvernement, 24 656 communes qui seraient surcompensées – c'est-à-dire qui toucheraient davantage via le transfert

de taxe foncière que ce qu'elles levaient en taxe d'habitation. 77 % d'entre elles sont des communes de moins de 1000 habitants, 387 ont plus de 10 000 habitants et sept en comptent plus de 100 000. Olivier Dussopt a confirmé que les communes « faiblement surcompensées » (jusqu'à 15 000 euros) auraient le droit de garder le bénéfice. Cela concernerait environ 10 000 communes. **Espérons que nous serons dans le lot !**

Bien plus compliqué, évidemment, est le cas des communes qui seront sous-compensées. Elles seraient au nombre de 10 721, dont 6 306 de moins de 1000 habitants. Pour certaines grandes villes, la chute sera brutale (83 millions d'euros pour Lyon, 11 millions pour Cannes). Mais des petites communes – parmi les plus aisées – connaîtront une sous-compensation drastique – Olivier Dussopt a cité le cas d'une commune de 1 500 habitants qui perdrait 210 000 euros. Pour Paris enfin, la sous-compensation se chiffrera « en centaines de millions d'euros ».

Le secrétaire d'État a dévoilé le choix du gouvernement pour verser le solde aux communes sous-compensées. « Nous proposons de ne pas mettre en place un dispositif équivalent au FNGIR » (fonds national de garantie individuelle des ressources, qui avait été mis en place pour compenser la fin de la taxe professionnelle).

« L'expérience du FNGIR, dix ou quinze ans plus tard, montre les limites du dispositif », a poursuivi Olivier Dussopt, notamment son caractère « figé », indépendamment de l'évolution, positive ou négative, de la situation financière des communes.

Le gouvernement va donc proposer de mettre en place « un coefficient correcteur », que Jacqueline Gourault a comparé à une forme de « prélèvement à la source ». Le dispositif serait le suivant : « Si une commune percevait 80 de TH et que demain la part de la taxe foncière est égale à 100, le mécanisme correcteur serait de 0,8 ». Les communes surcompensées (de plus de 15 000 euros) auront donc « une correction à la baisse » – laquelle « correction », si l'on comprend bien le dispositif, permettra d'alimenter les budgets des communes sous-compensées. Ce dispositif, selon le secrétaire d'État, aurait reçu un accueil « plutôt favorable » des associations d'élus.

Des questions encore à trancher

Reste deux questions très importantes que le gouvernement n'a pas encore tranchées :

d'abord, quelle sera l'année de référence choisie pour calculer la compensation initiale ? Le gouvernement voulait initialement fixer l'année de référence à 2017. Sauf que cette solution ne serait pas juste pour les communes qui ont augmenté leur taux en 2018 ou en 2019, et en perdraient ainsi le bénéfice. Le débat est « ouvert » sur cette question, a indiqué le ministre, et il aura certainement lieu à l'occasion de l'examen du projet de loi de finances.

Reste la question de la formule exacte du coefficient correcteur. Sur ce sujet, le gouvernement dit attendre les retours et les « positionnements » des associations d'élus – qui, de leur côté, disent être toujours en attentes d'informations complémentaires du gouvernement.

Le coefficient correcteur lui-même sera-t-il fixe, ou va-t-il évoluer d'année en année ? « Les deux solutions ont des avantages et des inconvénients », a détaillé Olivier Dussopt. « Modifier le coefficient chaque année serait redoutablement compliqué d'un point de vue technique. Mais à l'inverse, si le coefficient est fixe, cela signifie que la collectivité qui verrait sa situation évoluer pourrait ressentir une forme de préjudice : celles qui font le choix d'une politique de taux à la hausse ne percevraient pas la totalité de ce que le contribuable va payer en plus, alors qu'elles en porteront la responsabilité. »

Même année de référence pour tous

Finale, le secrétaire d'État a tranché sur une question qui a été souvent posée : quelle sera l'année de référence pour les 20 % de contribuables qui seront exonérés entre 2021 et 2023 ? Réponse claire : ce sera la même année que pour tous les autres (2017 ou une autre année, selon le résultat de la discussion en cours). Explication : « Nous voulons que le mécanisme entre en vigueur en 2021, et nous souhaitons que pour les communes, l'entrée en vigueur concerne 100 % de la recette de TH. » Pour ce faire, le gouvernement va « nationaliser la recette de TH versée par les 20 % de contribuables les plus riches ». L'État percevra ces recettes et exonérera lui-même, au fur et à mesure, ces contribuables.

Avec le CCAS

Samedi 23 novembre :
sympathique soirée choucroute

Cette manifestation traditionnelle a attiré une centaine de personnes. Pascal Lambert, le chef du relais de Sully, était aux fourneaux pour concocter une superbe choucroute qui a fait l'unanimité des convives. Les membres du CCAS au service et Roland Mougin à l'accordéon, pour une animation musicale bien adaptée au public, ont aussi contribué à la réussite de cette soirée. Merci à tous pour votre contribution au financement de l'arbre de Noël des enfants de la commune.



Samedi 21 décembre :

repas des seniors suivi de l'arbre de Noël

Samedi 21 décembre, comme chaque année, les seniors (de plus de 70 ans) sont invités à la salle des fêtes pour le repas de fin d'année concocté par les bénévoles du CCAS.

A partir de 15h30, les enfants de la commune sont attendus pour l'arbre de Noël. Le spectacle de cette année, « A vos Souhaits ! », sera assuré par la compagnie l'Echappée Belle de St Michel de Chabrillanoux. Après le spectacle, passage du Père Noël et goûter. N'hésitez pas à venir partager ce bon moment avec les enfants et leurs parents. Le verre de l'amitié vous attend autour des bugnes de Solange et Christiane.



Sou des écoles : un loto réussi

Samedi 30 novembre, une belle animation régnait à la salle des fêtes pour cette manifestation annuelle, vitale pour les finances de l'association des parents des élèves de l'école publique, puisque la recette servira au soutien des projets de sorties scolaires. Cette soirée a fait de nombreux heureux grâce à la qualité des loto. Merci aux généreux donateurs et à tous les participants.



Les Concerts de La Chapelle : une saison 2019 de haut niveau.

Avec 6 concerts pendant l'été, l'association Arts et Amis, qui fait vivre les concerts de La Chapelle, avait mis la barre très haut. Un panel très éclectique de musiciens talentueux a enchanté les très nombreux amateurs qui se sont succédés au fil de l'été.

Yuki Kondo la célèbre pianiste japonaise, que l'on ne présente plus puisqu'elle est une habitué de Gluiras, a débuté le programme et donné trois concerts en juillet, dont un associé au Quatuor Hades qui avait déjà assuré le concert du 29 juillet.

C'est à la talentueuse pianiste tchèque Slávka Vernerová qu'est revenu le privilège de clore cette magnifique saison estivale le mercredi 21 août. Son interprétation des œuvres de Beethoven, Ravel, Dvorack et Janacek a soulevé l'enthousiasme du public.

Encore une fois, un grand merci à l'association, mais surtout à Maghi et Antoine Leenen, pour ces superbes découvertes musicales. La municipalité est particulièrement fière de soutenir ces manifestations qui auront drainé, au total, plus de quatre cent personnes vers notre village.



LA CURIEUSE JOURNÉE CITOYENNE

Eyrieux solidarité : fête à Gluiras

Samedi 21 septembre 2019 dès 14h, Eyrieux Solidarité avait donné rendez-vous à GLUIRAS, à tous ses sympathisants et autres curieux à l'occasion de sa fête annuelle.

Cette année, c'est sur le thème « De la fourche à la fourchette » que cet événement fraternel et citoyen était centré. Commune rurale où l'agriculture reste très présente et où l'on aime bien manger, Gluiras était le lieu de rencontre idéal.

Réflexions et échanges entre « consommateurs », producteurs et agriculteurs avec l'ambitieux objectif d'initier la création d'une histoire commune, positive, libre et solidaire... Une histoire faite d'idées, de rêves, de constructions et d'actions citoyennes et collectives !

Un beau programme était proposé avec, balade botanique, atelier cuisine, conférence, discussions, projection, repas, spectacle et concert, il y en avait pour tous les goûts.

Les organisateurs remercient vivement les associations locales, l'école, les bénévoles et tous les participants qui ont contribué au succès de cette « curieuse journée citoyenne ». Ils donnent rendez-vous à St Etienne de Serre en septembre 2020 pour la prochaine journée citoyenne.

Tous les détails et photos de cette journée, sur le site web : www.eyrieuxsolidarite.fr

Une conférence de haut niveau

Conférence et échanges avec le public, animés par deux invités prestigieux. Un moment de qualité pour la cinquantaine de personnes présentes !



PIERRE BITOUN « LE SACRIFICE DES PAYSANS »
Nous n'avons pas fini de payer le prix de la destruction des sociétés paysannes et de l'impossible alternative au capitalisme !...



PIERRE-YVES MARET « EN FINIR AVEC LES PESTICIDES, RELOCALISER LES PRODUCTIONS, CRÉER DE L'EMPLOI » - Confédération Paysanne de l'Ardèche



Fête de l'amitié

Selon une tradition bien établie, le 3^{ème} samedi de juillet, bombine rime avec musique et bonne humeur. Pendant que dans la grande marmite mijote la bombine, on partage l'apéro, on danse on refait le monde, on « pétanque... » Un de ces moments agréables au cœur de l'été, à renouveler sans modération. Merci aux organisateurs pour cette belle soirée.

C'est l'occasion de signaler qu'une bonne partie de ces organisateurs vient de créer une association loi de 1901 « **Le Brasse Bouillon** », qui sera présidée par un collectif. Elle aura pour but d'organiser des événements divers afin de promouvoir le développement culturel sur le plan local et de favoriser les échanges humains. Tous les membres doivent accepter et signer la charte fondatrice de l'association.

Le collectif fondateur : Beroud Françoise et Ferrand Gilles de Baujé, Gonin Arielle le Village, Gorla Bernard La Marette, Havond Régis le Village, Million Augustin Fougères, Mook Corinne et Raphaël de La grangette à St Genest Lachamp, Perrigault Evelyne La Marette. Bon vent à cette nouvelle association.

GENEVIERRE GENTON S.A.R.L.
HAYOND Mickaël
GENTON Ludovic
06 99 01 48 95 M. Hayond
06 31 38 78 23 L. Genton
Pcs - 07190 GLUIRAS - 04 75 29 28 82
sarhayondgenton@acil.com

MAROQUINIER RESPONSABLE & DURABLE
sis

SARL VIALLET
Mobilier : 06.80.85.14.57
Tél : 04.75.65.46.29
07190 Gluiras
Magny
Maçonnerie Génie civil (neuf & rénovation)
Couverture & Charpente
Doublage
Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr

Anthony MOINS
Accès et abords de villas
Voieries communales
Parkings
Constructions routières
07 360 St Michel de Chabrillanoux
06 67 17 28 15
www.goudronneurs-ardechois.fr

FRECH' BLONDE
FRECHET BOISSONS
EURL DFBC
Quadr. vives 07360 Les Ollivres sur Eyrieux
Tel : 04 75 66 07 07 / Port : 06 08 93 66 91

PLOMBERIE
Sylvette Ranc
645, route de Charenzol
07190 Saint-Sauveur-de-Montagut
Tél. 04 75 65 44 67

Avec les LEGREMIS

Nuit des étoiles

Après l'annulation de 2018 pour cause de mauvais temps, c'est avec plaisir que l'association Les Légrémis proposait, ce lundi 5 Août, « sa » nuit des étoiles à St Genest Lachamp. Une cinquantaine de personnes, des habitués, des vacanciers, était accueillie à la salle des fêtes de St Genest Lachamp par Christophe SABY, maire de la commune, qui remercia les associations les Légrémis et l'Arche des Métiers » pour cette initiative. Ali-Patrick LOUAHALA, président des Légrémis en profita pour faire une présentation de l'association. Ensuite Olivier Arnulf, animateur de l'Arche des Métiers a fait découvrir la composition du système solaire, grâce au logiciel Stellarium, et répondit aux nombreuses questions des enfants et des adultes.

La soirée s'est poursuivie à La Grangette, chez Corinne et Raphaël Mook. Corinne nous raconte « *apéritif et piquenique tiré du sac en attendant la nuit, un moment très convivial qui permet beaucoup d'échanges amicaux. La vue sur les sucs est magnifique et les vaches qui paissent tout près participent à la quiétude ambiante. La nuit tombe doucement et loin de la pollution lumineuse des villes, laisse place à un ciel noir peuplé d'une myriade de points étincelants. Ce spectacle est une éternelle source d'émerveillement. Olivier fait observer à l'œil nu, puis au télescope, les constellations, la lune, Jupiter, Saturne et ses anneaux... Ce magnifique ciel étoilé est une invitation à la rêverie et à l'humilité* ».

Une bien belle soirée qui, c'est certain, donnera envie à chacun de contempler plus souvent la voûte céleste, et même en hiver, où l'on peut découvrir à l'œil nu la brillante constellation d'Orion... Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine en souhaitant un ciel aussi dégagé.

Rando farasses

C'est une habitude depuis 10 ans déjà, les Légrémis proposent, le 31 décembre, leur randonnée aux farasses (torches de paille utilisées autrefois pour se déplacer la nuit). Rendez-vous sur la place du village à 17h. Au retour le vin chaud vous attendra. Ensuite

vous pourrez aller réveillonner à la salle des fêtes avec Anim'Gluiras, ou dans un des deux restaurants du village, le Relais de Sully et l'Echoppe du Bon Berger.



Assemblée générale

Tous les adhérents mais aussi ceux qui souhaitent rejoindre cette association sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 25 janvier à 16h à la salle des fêtes.

« Dis-moi Dix mots », édition 2020

Initié par le ministère de la Culture, l'opération « Dis-moi dix mots » invite chacun, chaque année, à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique, autour d'un thème et de dix mots choisis. L'édition 2019/2020, « Dis-moi dix mots au fil de l'eau », met à l'honneur les mots : « aquarelle, à-vau-l'eau, engloutir, fluide, mangrove, oasis, ondée, plouf, ruisseler et spitant ». Le comité des fêtes vous propose de venir vous exprimer sur ce thème le samedi 14 mars à partir de 15h à la salle des fêtes.

Avec Anim' Gluiras

Soirée Karaoké

Belle participation. L'engouement pour l'exercice ne se dément pas et il fallait attendre son tour pour accéder au micro. Bravo aux « stars » d'un soir qui ont animé cette belle soirée. Merci aux organisateurs et surtout au cuisinier (Remy Penalozza) pour l'excellente blanquette de veau.

La joyeuse équipe d'Anim'Gluiras vous propose son Réveillon de la St Sylvestre.



Programme 2020

La désormais incontournable Raclette Suisse est prévue le samedi 7 mars.

Avec l'AJAFE07

Castagnades : un succès malgré le mauvais temps

Même si le mauvais temps a un peu contrarié les organisateurs, les visiteurs étaient au rendez-vous. Toujours le même succès pour la découverte des métiers anciens, avec, cette année une spectaculaire démonstration du sciage à l'ancienne par Pierre André et Jonathan Viallet.

On retrouvait bien sûr les producteurs locaux et il fallait attendre son tour pour accéder au four à pain. Les danses traditionnelles, qui ont dû se replier sous le préau de l'école, ont malgré tout attiré le public. Enfin, en soirée, l'incontournable pot au feu cuit au chaudron a été servi à près de 200 convives totalement ravis. Bravo et merci à tous les organisateurs de cette belle fête de la châtaigne..



GLUIRAS : le 33^{ème} Festival d'Arts



Du 1^{er} au 3 novembre dernier, le 33^{ème} festival d'arts organisé par le Comité des Fêtes a permis de découvrir le travail de neuf artistes de qualité. Deux « gluirassous », Anne Cécile LECUILLIER et Régis HAVOND, comptaient parmi les exposants (voir article par ailleurs). De la salle du Conseil (Anne Cécile Lécuillier) à la salle polyvalente (Les enfants de l'école, Régis Havond, Jacky Silvioli, Alain Montagnier et Marie Claude Salomon) en passant par le bistrot de Krikor (Aline Espeil) et le temple (Joël Relier et Maria Valverde), les visiteurs ont pu découvrir des styles d'expression très divers. Le dernier jour a aussi été l'occasion d'accueillir l'historien écrivain Michel Riou, pour une intéressante rencontre-discussion sur le Gluiras Médiéval. Un grand merci à l'équipe de Richard Walther pour ce festival.

Anne Cécile LECUILLIER

J'ai rencontré Anne Cécile LECUILLIER dans son bel atelier faisant face à la montagne à Bauji. D'emblée vous vous trouvez plongé dans son univers créatif, entouré d'innombrables œuvres multicolores et imaginatives. A l'image de ses œuvres, Anne Cécile est un personnage affable, souriant et plein de verve. Ses nombreux voyages autour de la planète sont probablement à la source de l'interminable inspiration qui alimente ses écrits, ses photographies ou ses peintures.

Elle n'est pas originaire de Gluiras, mais c'est tout de même ce petit coin d'Ardèche qui semble être la base de départ qu'elle rejoint constamment. Et puis, comme elle le confie, ses problèmes de dos lui imposent actuellement plus de voyages intérieurs que de bourlingue autour du monde.

Enfant, Anne Cécile a suivi ses parents dans leurs périples africains, guyanais ou à Madagascar. Très tôt elle a commencé à écrire ses premiers poèmes. Agrégée de Lettres Modernes elle a enseigné le français à Paris, écrit et publié de nombreux romans et nouvelles. Si vous êtes curieux de découvrir l'écrivaine, faites une simple recherche en tapant son nom sur Internet, vous serez surpris par l'ampleur de son œuvre.

Découvrez son site :
<http://amlecuiller.wixsite.com/monsie>



Son univers graphique est vaste, dense, complexe. Elle y peint un monde onirique ou organique qui, pour moi, évoque un peu les transparences du monde sous-marin. Pourtant Anne Cécile a les pieds bien sur terre. Elle travaille autour de thèmes tels les arbres, la forêt, les grottes, les îles, la naissance. Les techniques

et matériaux qu'elle emploie (l'aquarelle, les encres, le papier de soie, les déchirures et recompositions multiples, les évocations d'écritures ou de personnages diaphanes) contribuent à créer des mondes évoqués plus que décrits. Anne Cécile aime le flou, la transparence ; elle radiographie ses sujets et nous fait découvrir

leur monde intérieur. Elle laisse dormir ses œuvres, les oublie, les reprend, les retravaille ou les découpe jusqu'à satisfaction.

Ce n'est que petit à petit que l'évidence s'est faite... un lien fort existe entre ses écrits et ses peintures. Même si c'est toujours la peinture qui vient en premier, elle ne dissocie plus jamais ces deux modes d'expression qui dialoguent et se complètent. Anne Cécile aime photographier la nature qui l'entoure et est une source d'inspiration pour ses créations. L'expérience et l'âge aidant, elle recherche plus de concision dans son expression écrite notamment. Ses voyages au Japon lui ont fait découvrir la calligraphie et les haïku japonais, formules poétiques extrêmement brèves dont elle s'est inspirée.

Merci de ton accueil et de ton ouverture, Anne Cécile. Je suis persuadé que ton extraordinaire dynamisme nous donnera à voir ou à lire encore de nombreuses œuvres originales.

Yves de Saedeleer



Régis HAVOND

Ça y est... il est revenu pour de bon à Gluiras avec Nathalie ! Sacré Régis va... Que faisais-tu constamment à monter aux beaux jours et à disparaître peu de temps après dans le Midi ?

Régis Havond est originaire de Cavailon. Les aléas de la vie font que c'est là que ses parents s'étaient établis y ayant trouvé du travail. Ses grands-parents vivant à Gluiras il y passait ses vacances avec sa soeur. Il avoue même s'être toujours senti plus gluirassou que provençal. Depuis longtemps il rêvait d'y acquérir un bien et d'y vivre à demeure... C'est fait ! Il vit maintenant dans l'ancienne école du village qu'il a entièrement retapée. Diplômé des beaux arts, formé en communication audio-visuelle, Régis a réuni ses talents et a très tôt proposé ses services de photographe et d'infographiste aux entreprises et aux particuliers de la région de Saint-Rémy-de-Provence (voir <http://havond.com/>). C'est probablement le petit appareil Kodak qu'il a reçu étant gamin qui lui aura donné le goût de la photographie.

A l'époque la pellicule et les tirages étaient coûteux. S'il parvenait à réaliser les tirages noir et blanc à un prix abordable dans son labo, les très coûteux tirages Cibachrome à partir de dias devaient être traités à l'extérieur. Tout ceci oblige à la rigueur et au choix. A l'heure du numérique Régis travaille ses clichés sur ordinateur. Chacune de ses compositions est réfléchie et structurée. Derrière leur atmosphère parfois sombre ou complexe il y a une invitation au voyage intérieur, au lâcher-prise.

Plus que photographe, Régis se

sent plasticien. Il aime le concept d'installation autour de thèmes qui nous parlent d'une vie simple voire banale, de ses voyages intérieurs, de ses rencontres avec des gens ordinaires. Il parvient à sublimer ces univers graphiques par le traitement « extraordinaire » de l'image. Son approche est essentiellement humaniste.

Mais Régis est éclectique. Nous connaissons déjà le musicien, le photographe, voici le sculpteur. Lors du dernier festival d'Art de Gluiras il nous a présenté ses Chimères, pièces de châtaignier glanées au cours de ses cheminements en forêt. Ces êtres fantastiques que d'aucun croyaient morts et destinés à l'indifférence vont renaître dans les mains de l'artiste.

Animaux fantastiques, êtres de légende ou Gorgones immobiles guettant votre passage, tout ce petit monde n'est cependant pas aussi inquiétant qu'il pourrait y paraître. Dans ce groupe un peu potache lorsque l'un vous observe de son regard moqueur, l'autre fait son malin pour attirer votre attention.

Merci Régis pour ces moments de partage et de création. Fais-nous encore souvent rêver.

Yves De Saedeleer



Informations pratiques ...

Horaires Bibliothèque :

Jeudi de 15h à 17h. Samedi 10h/12h uniquement pour un dépôt en s'adressant à l'APC. Une ouverture supplémentaire dans la semaine, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois, de 16h à 18h, plus particulièrement destinée aux amateurs de scrabble de 17h à 18h. (Merci aux bénévoles qui animent notre bibliothèque).

Horaires Mairie :

Numéro d'urgence 06 81 97 97 97 ou courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr
Ouverture au public, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45.

Horaires Agence Postale Communale :

Accueil du public : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi entre 9h20 et 11h40

Mairie de Gluiras
Tél: 04 75 66 74 30
www.mairie-gluiras.fr
Courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr
Directeur de publication : Marc Tauleigne
Comité de rédaction : municipalité de Gluiras
Crédits photos : Géraldine Courthial, mairie
Graphisme : GRAPHÉOL
Impression : Municipalité de Gluiras



Dominique MATHIEU
Agent commercial OptimHome
dans les Boutières

Baujé 07190 GLUIRAS
06 03 15 04 23

Achat – vente – estimation
Appartements, maisons et propriétés.
RSAC Aubenas 424 284 362
Courriel : dominique.mathieu@optimhome.com

Le Relais de Sully
à GLUIRAS 07190



Auberge
Restaurant gastronomique
chambres
Menus – Carte –
Salle pour réception et
séminaire

Siret 843 137 621

Tél : 04 75 64 10 28

Agenda

Samedi 21 décembre à midi :

Repas des aînés

Samedi 21 décembre à 16h :

Spectacle et arbre de Noël pour les enfants de la commune

Mardi 31 décembre :

Rando des farasses avec les Légremis et 3 réveillons, à la salle des fêtes avec Anim'Gluiras, au Relais de Sully et chez Krikor.

Vendredi 10 janvier à 18h :

Vœux du conseil municipal

Samedi 7 mars :

À partir de 19h30 soirée raclette d'Anim'Gluiras

Samedi 14 mars :

« dis-moi dix mots » avec le comité des fêtes, à partir de 15h

Dimanche 15 et 22 mars :

Élections municipales, bureau ouvert de 8h à 18h

Encombrants : s'inscrire en mairie (ce service qui comme tout service a un coût, est exceptionnel, si vous pouvez assurer le voyage à la déchetterie ce sera une économie pour la collectivité)

Rappel communication des associations : pensez à envoyer les informations, compte-rendu et photos afin qu'ils apparaissent sur le bulletin communal et sur le site internet.



Les charmes de l'automne, dans notre belle commune

Pompes funèbres - Marbrerie Sarl EDMOND VABRES Père et Fils

À votre service
24 h/24 - 7 J/7
www.vabres-edmond.fr

- Pose de monument
- Organisation obsèques
- Transport de corps toutes distances avec ou sans mise en bière
- Accès chambre funéraire

ST-JEAN-DE-MUZOLS
11, rue Centrale (face salle des fêtes) - Tél. 04 75 08 60 57

GUILHERAND-GRANGES
303, rue Marc Seguin - Tél. 04 75 40 84 06

SAINT-PÉRAY
18, rue de la République - Tél. 04 75 40 35 92

Repreneur de la SARL VALLA 14, grande rue, St Sauveur de Montagut
TEL : 04 75 66 25 70 ou 04 75 66 25 87